



Maures Bois Energie

Email : mbenergie83@gmail.com

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE– exercice 2021 Du 22 septembre 2022 – 15H00

Etaient présents :

Claude AUDIBERT, (ASL Suberaie Varoise) Président - Collège 3
Michel FRANCO, (Mairie de Ramatuelle) – Trésorier - Collège 4
Fabien CODOU, (Mairie de la Môle) –Secrétaire - Collège 2
Philippe BREGLIANO (Coopérative France Forêt) adhérent de l'association
Georges Franco, collège 5

Etaient représentés :

Jean Michel DRAGONE, (C.C. Cœur du Var) - Collège 1 – pouvoir à Claude AUDIBERT
Dominique BIQUILLON, (ONF) Secrétaire – Collège 4 – pouvoir à Michel FRANCO
Florence Lanliard - collège 5 – pouvoir à Georges Franco

Était excusée :

Christine AMRANE, Syndicat Mixte du Massif des Maures, - Collège 1

Était absente :

Aline CHARLES (Mairie du Plan de la Tour) Collège 1

Etaient également présents :

Carole BLION, Expertise-comptable (Cabinet Audicompta)
Fabrice KERCKHOVE, Expertise-comptable (Cabinet Audicompta),
Les salariées de l'ASL Suberaie Varoise :
Annie RAFFAELLI, chargée de gestion
Gisela SANTOS MATOS, technicienne forestière

Le 22 septembre 2022 à 15H00, les membres de l'Association, se sont réunis dans les locaux de la Communauté de Communes Cœur du Var au Luc, sur convocation par courrier électronique du Président du 2 septembre 2022, pour l'Assemblée Générale annuelle, portant sur l'exercice 2021.

La tenue de cette assemblée générale, présidée par Claude Audibert, a été validée en conseil d'administration. Elle suit une assemblée générale extraordinaire.

Claude Audibert confirme que les membres de l'Assemblée, sont au nombre de 6 présents ou représentés, le quorum est atteint.

1. Lecture et approbation du rapport moral du Président :

« Année de changement, depuis 2017 (départ des élus de la structure), nous remontions la pente, augmentions des tonnages de plaquette chaudière et de paillage.

Cinq ans pour prouver que la structure pouvait fonctionner en local, approvisionnement, vente et générer un bénéfice.

Été 2021 – en juillet tout le stock était vendu et nous libérons la plateforme de la Môle destinée à un éco pôle où nous n'avions plus notre place.

Notez la cohérence de la décision !

De manière à ne pas laisser nos clients, communes et particuliers sans approvisionnement, nous avons convenu avec AFA énergie, d'un arrangement qui nous a permis de continuer à livrer des plaquettes au même prix.

Le chêne liège pour le paillage a été vendu directement par l'ASL à l'entreprise Ottaviani qui possède tout le matériel et les locaux pour cette activité ;

L'activité n'ayant pas cessé, la structure est prête à repartir sur un autre emplacement.

Nous étudions un partenariat avec un scieur qui veut créer un parc à bois sur la commune de Gassin.

Une fiche action création de plateforme a été faite lors du PCAET (plan climat air énergie territorial) communauté de Communes Porte des Maures.

La nouvelle charte forestière du Massif des Maures qui devrait être signée fin d'année, met l'accent sur le développement du bois énergie.

A nous de provoquer l'avenir.

Je remercie :

M. Dragone et M. Franco pour l'aide apportée lors de mon absence début 2021.

Annie et Gisela pour le fonctionnement bien rodé.

Mme Blion pour son implication qui dépasse les limites de l'expertise comptable.

Tous les acteurs ici présents qui nous aident tout au long de l'année.

Je conclus là ce rapport moral. »

Après lecture du rapport moral, les membres de l'Assemblée Générale approuvent à l'unanimité le rapport moral du Président

2. Election des membres du Conseil d'administration et validation de l'entrée de deux nouveaux membres

- 1) Comme prévu à l'article 8 des statuts de Maures Bois Energie, les membres du Conseil d'Administration sont élus pour une durée de 2 ans. Il convient à présent de procéder à de nouvelles élections.

Tous les membres sortants se présentent à leur réélection :

- ✓ Claude Audibert, ASL Suberaie Varoise, Collège 3,
- ✓ Jean Michel Dragone, élu C.C. Cœur du Var, Collège 1,
- ✓ Michel Franco, élu à la Mairie de Ramatuelle, Collège 4,
- ✓ Dominique Biquillon, ONF, Collège 3,
- ✓ Aline Charles, élue à la Mairie du Plan de la Tour, Collège 2
- ✓ Fabien Codou, élu à la Mairie de la Môle, Collège 2
- ✓ Christine AMRANE, Présidente du Syndicat Mixte du Massif des Maures, Collège 1
- ✓ Florence Lanliard, membre fondateur, Collège 5,
- ✓ Georges Franco, membre fondateur, Collège 5

- ✓ Philippe Bréglino, Coopérative France Forêt, adhérent de l'association.

Tous les membres sortants sont réélus à l'unanimité au Conseil d'Administration de Maures Bois Energie

A noter : la demande de démission du poste de Vice-Président de Jean-Michel Dragone par courriel du 13 août 2022, qui souhaite rester membre de l'association

- 2) Pour faire suite aux demandes d'adhésion de Florence Lanliard et de Georges Franco, tous deux membres fondateurs de l'association, ainsi qu'à l'acceptation de leur demande par le Conseil d'administration du 22 septembre 2022 à 14H00, il est proposé à l'Assemblée Générale d'entériner à présent cette décision.

Les adhésions de Florence Lanliard et Georges Franco, sont confirmés par le Conseil d'Administration par la majorité moins 2 abstentions. Ils feront partie du collège 5.

3. Rapport d'activités 2021 :

Présenté par Annie Raffaelli

- ✓ Analyse des ventes de bois énergie par années :

Tonnages	2022	2021	2020	2019	2018	2017
Janvier	96	126	118	287	100	147
Février	81	109	120	150	104	82
Mars	125	89	87	83	73	85
Avril	98	30	33	62	44	8
Mai	40	48	22	38	8	9
Juin	37	34	13	0	0	0
Juillet	15	22	15	20	0	0
Août	13	19	15	11	15	0
Sept.		0	38	13	13	31
Octobre		72	46	39	37	13
Novembre		97	85	84	158	99
Décembre		142	133	103	190	143
TOTAL	505,42	786	727	891	742	617
Evolution		8%	-18%	20%	20%	-6%

Caisson souffleur	Tonnages	2021	2020	2019	2018	2017	
	CHÂTEAU DE BERNE - LORGUES	251	262	283	116	depuis 08/18	
	LYCÉE DU MUY	0	0	125	76	0	devenu client d'AFA
	ST ELOI - LA GARDE FREINET	74	91	89	80	61	
	MAIRIE COGOLIN CHAUFFERIE COSEC	57	59	62	82	89	
X	MAIRIE CARNOULES GROUPE SCOLAIRE	59	43	52	51	46	
	AFA Energie Bois	0	0	49	121	65	
	MAIRIE RAMATUELLE HAMEAU BARBIER/BONNE TERRASSE	57	30	44	45	46	
	C.C. CŒUR DU VAR		13	35	37	37	devenu client d'AFA
X	ENGY COFELY RES. TIVOLLE ST TROPEZ		16	33	36	23	ne se chauffe plus au bois én.
X	DOMAINE DES GROTTE LA MOTTE	38	28	32	27	22	
	MAIRIE RAMATUELLE HAMEAU BAOU	31	31	29	21	27	
X	COLLEGE CARQUEIRANNE	41	34	26	29	depuis 01/18	
	MAISON DE RETRAITE La GARDE	103	95	16		depuis 10/19	
	COULEUR NATURE VIDAUBAN	5	10	10	7	6	client perdu depuis notre dép
	VAN DE VELDE PLAN DE LA TOUR	12	4	7	2	11	
	CROIX ROUGE DRAGUIGNAN	26	11	0	7	38	
	ENGY COFELY RES. LES PINS LA LONDE					38	
	HARMONIE - ESAT de Seillans					36	
X	MAIRIE VINS SUR CARAMY					26	Perdu
	Collège P.E. Victor VIDAUBAN	33	depuis 10/2021				
	Activités sur le golfe de St-Tropez	230	231	264	265	257	
	% sur le total	30%	32%	30%	49%	55%	
	TOTAL	786	727	891	742	617	
	CHÂTEAU DE BERNE - LORGUES	32%					

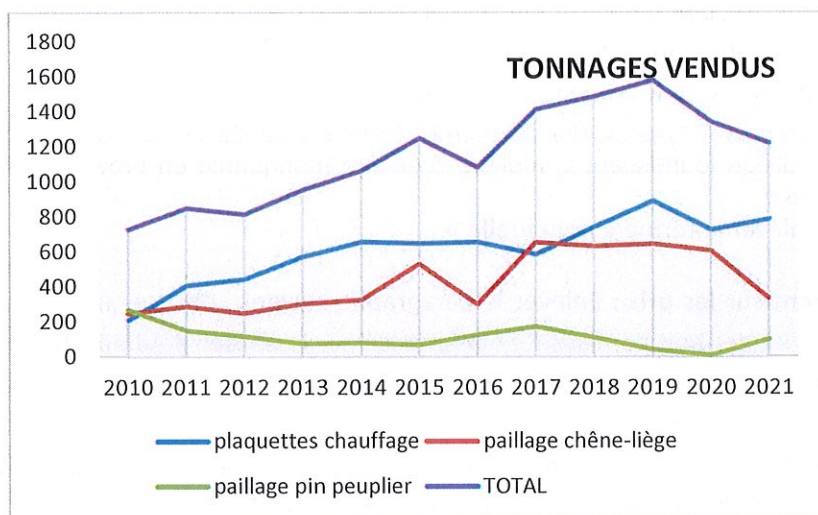
✓ Analyse des ventes de paillage :

	m3 vendus en 2022		m3 vendu 2021		m3 vendu 2020		m3 vendus 2019		Tonnes 2018
	Chêne-liège	pin	Chêne-liège	pin	Chêne-liège	pin	Chêne-liège	pin	
Janvier	120		103		570		80		6
Février	0		208	6	225		184		44
Mars	90		90	74	39		542		62
Avril	90		232	24	56	6	176	3	67
Mai	0		266	65	88	4	246	70	65
Juin	0	30	82	66	98		136	13	182
Juillet	0		30	28	84	15	188	45	36
Août	60			30	76		11		0
Septembre					65		46		4
Octobre			49		78		51		4
Novembre			11		184	1	168		97
Décembre			30		145		60		37
Total m3	360	30	1100	293	1707	26	1887	131	605
Total Tonnes	120	10	335	99	607	8	646	42	
Evolution année N/N-1			-55%	91%	-10%	-80%	24%	-50%	
			-29%		-14%		14%		-27%

✓ **Tonnages totaux vendus :**

	Tonnages totaux	% be	% paillage	soit :
2010	730	29%	71%	
2011	850	48%	52%	16%
2012	815	55%	45%	-4%
2013	955	60%	40%	17%
2014	1 065	62%	38%	12%
2015	1 249	52%	48%	17%
2016	1 083	61%	39%	-13%
2017	1 445	43%	57%	33%
2018	1 346	55%	45%	-7%
2019	1 579	56%	44%	17%
2020	1 343	54%	46%	-15%
2021	1 221	64%	36%	-10%

années	plaquettes chauffage	paillage chêne-liège	paillage pin peuplier	TOTAL	Progression
2010	211	249	270	730	
2011	409	289	152	850	16%
2012	446	250	119	815	-4%
2013	574	304	77	955	17%
2014	659	326	80	1065	12%
2015	648	532	69	1249	17%
2016	657	301	125	1083	-13%
2017	587	655	173	1415	31%
2018	742	633	112	1487	5%
2019	891	646	42	1579	6%
2020	727	607	8	1342	-15%
2021	786	335	99	1221	-9%



Remarques : L'activité bois énergie se maintient grâce au partenariat avec AFA Energie à Brignoles.

À la suite de l'arrêt de l'hébergement sur l'écopôle de la Môle, au 30 juin 2021, les ventes de paillage ont diminué de moitié en 2021. On observe pourtant que plus de la moitié des ventes de paillage est réalisée dans le périmètre de la communauté de communes du golfe de Saint-Tropez, et 80 % environ si on y ajoute la bande littorale.

2022 - Quelques chiffres au 31 août :

- ✓ En bois énergie : 505 tonnes vendues
- ✓ Paillage de chêne liège : 360 m3 ou 120 tonnes,
- ✓ Paillage de pin : 30 m3 ou 7 tonnes

Le rapport d'activités est adopté à l'unanimité

4. Compte rendu financier :

Carole Blion assistée de Fabrice KERCKHOVE du cabinet d'expertise comptable Audicompta, fait lecture du rapport financier et du bilan de l'exercice 2021 tels qu'ils ont été arrêtés ce jour en Conseil d'Administration.

L'assemblée générale note le report des à nouveau.

Les comptes arrêtés le même jour en Conseil d'Administration, sont validés à l'unanimité par l'Assemblée Générale

5. Quitus à donner au Conseil d'Administration :

L'Assemblée Générale donne quitus au Conseil d'Administration

6. Vote des modifications du règlement intérieur :

L'assemblée générale extraordinaire ayant validé à l'unanimité les modifications de statuts de Maures Bois Energie, il convient de mettre à jour le règlement intérieur de l'association.

Le Président annonce les propositions de modifications :

- ✓ Suppression des paragraphes concernant **l'engagement de la CCGST** sur les infrastructures immobilières : l'association n'étant plus hébergée sur l'écopôle de la Môle depuis le 30 juin 2021, ce paragraphe n'a plus lieu d'être.
- ✓ **Engagement d'approvisionnement** : paragraphe 3-2,
« En cas d'impossibilité ~~punctuelle~~ de fournir du bois issu de ce territoire, il est admis que les membres du collège fournissent la matière première manquante en provenance d'autres massifs forestiers varois »
il convient d'enlever le terme « **punctuelle** »
- ✓ **2-2 engagement sur les prix** : Enlever le paragraphe suivant : ~~Chaque année, un barème de prix pour la fourniture des bois par essence est proposé par le Conseil d'Administration. Un contrat de vente de bois finalise les quantités à livrer avec les prix unitaires et reprenant le calendrier des livraisons.~~
Et le remplacer par : **Le Président de l'association informe le conseil d'administration des modifications de prix survenus en cours d'année, en les justifiant.**
- ✓ **Prestations annexes** :
« L'Association peut avoir recours à des prestations de travaux annexes à la fourniture de ~~bois.~~ **produits forestiers.** (Remplacer « de bois » par produits forestiers)
« Ces prestations peuvent être les suivantes :
 - Abattage,
 - Débardage,
 - Déchiquetage d'arbres entiers ~~sur place de dépôt,~~
 - Transport de billons ~~(place de dépôt Ecopôle),~~
 - Transport de plaquettes ~~(idem),~~
 - Déchiquetage de billons ~~sur Ecopôle,~~
 - Transport de plaquettes pour livraison. »
 - **Levées de liège**
 - **Et toutes prestations relatives à la gestion du bois.**

Enlever tout ce qui est relatif à l'Ecopôle et la CCGST, et ajouter à la fin de la liste une nouvelle prestation « **levées de liège** »

Enlever la phrase sur ~~... la mise en concurrence d'au moins 3 entreprises, à valider par le Conseil d'Administration ...~~

Ajouter en fin de paragraphe : **Le Président pourra proposer en conseil d'administration toute prestation nouvelle qui pourra se présenter.**

Toutes les modifications du règlement intérieur sont adoptées à l'unanimité.

Aucune question n'étant plus à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée à 15H59.

Le Président,
Claude Audibert

Le Trésorier,
Michel Franco

Le Secrétaire,
Fabien Codou

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of a large, sweeping 'A' followed by a smaller, more complex mark.A handwritten signature in black ink, featuring a large, flowing 'M' and 'F' that are interconnected.A handwritten signature in blue ink, showing a large, oval-shaped 'C' followed by a smaller, more complex mark.

